



## Bravo au syndicat Force ouvrière

Bravo au syndicat Force ouvrière, qui dans son dernier tract en date du 30 juin 2014, ose dénoncer des conditions de travail se dégradant depuis de trop nombreuses années....

Bravo au syndicat Force ouvrière, qui se rend compte le 23 avril 2014 (il y a 2 mois seulement), qu'il existe une relève le matin sur la ligne 4, et que le CR se retrouve seul à attendre sa rame...

Bravo au syndicat Force ouvrière, qui alerte la Direction Générale, sur l'insécurité des relèves à Saint Paul pour les services de nuits.....

Bravo au syndicat Force ouvrière qui ose dénoncer l'immobilisme du CHSCT.....

Bravo au syndicat Force ouvrière qui va se battre pour imposer 5 jours de travail maximum.....

Bravo au syndicat Force ouvrière qui réclame le passage au temps réel de travail !

Bravo, bravo et encore bravo ! **MAIS**, ce syndicat "*revendicatif à temps perdu*", oublie plusieurs choses. Depuis les dernières élections professionnelles (janvier 2014), le syndicat Force ouvrière est à la tête de la Commission "Condition de Travail des Conducteurs Receveurs". Cette commission qui ne s'est jamais réunie, n'a jamais travaillé et n'a jamais rendu compte devant le Comité d'Entreprise du moindre Procès verbal de réunion. Cette Commission est représentée à 80% et en détient la présidence. **Cherchez l'erreur !** Donc il est facile de critiquer mais lorsque l'on revendique des postes d'élus, il faut les assumer et TRAVAILLER.

Pour la relève à Corum????? Voilà qu'à 2 mois de la fin du service hiver, Force ouvrière se rend compte qu'il y a des relèves en ligne sur Albert 1er le matin. Messieurs les élus de Force ouvrière sachez que celles-ci existent depuis le mois de juillet 2013. Sans commentaires.

Pour les relèves à Saint Paul, là c'est le pompon. Depuis l'instauration des services nuits (Fin 2000, début 2001) sur la ligne 1 de tramway, les relèves de nuits à Saint Paul EXISTENT. Allez un peu sur le terrain et vous vous en rendrez compte.

Quand à l'immobilisme du CHSCT !!! Soyons sérieux, sur le dernier mandat du CHSCT, il a été réalisé (par les élus CGT) :



- 2 enquêtes CHSCT (Atelier JP et AACS),
- 4 Audits (Ateliers, Administratif, Agence Commerciale et Service Stationnement) sur le Stress et les Risques Psychosociaux,
- 2 études ergonomiques (PCC et Postes du Commercial) ont été mises en place,
- 1 étude sur les TMS (Troubles Musculo - Squelettique) et 1 étude sur la VACMA (veille automatique), pour les CR.

Rien que pour ces 2 dernières études, ce sont 1 an et demi d'expertises, de recherche d'information, de rencontres avec des médecins, experts et ingénieurs qui aboutissent aujourd'hui sur des rapports qui serviront de socle pour les préconisations des prochains postes de travail et qui vont nous permettre (si vous le souhaitez, après essai) de changer complètement le système de veille. Pour traiter tous ces sujets, les élus CGT au CHSCT ont donc régulièrement rencontré les CR, les agents des ateliers, le PCC, l'agence commerciale, les AACS.

... / ...

Messieurs de FO, allez à leur rencontre et ils vous le diront. Les élus CGT au CHSCT sont mobilisés sur les problèmes de l'inaptitude à TaM et reçoivent régulièrement les agents concernés. Etc, etc....

Depuis des années, FO a des élus au CHSCT et ??? Rien ! Vous n'y avez jamais rien fait. Alors là aussi Messieurs, au lieu de taper systématiquement sur la CGT, allez sur le terrain et **TRAVAILLEZ**.

### **Force ouvrière va se "battre" pour instaurer les 5 jours de travail à TaM ????**

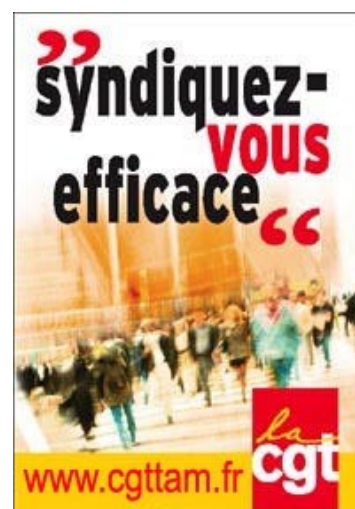
**Rappel :** Avec le décret du 19 juillet 2006 relatif à la durée du travail dans les entreprises de transports urbains de voyageurs, que vous avez fait appliquer à TaM il y a quelques années, les agents sont passés de 7 jours de travail consécutif à 6 jours. La conséquence a été immédiate. Les repos générés par le travailleur sont imposés, graphiqués et le compteur R1 est toujours vide. L'agent n'a plus le choix de ses repos et la génération est quasiment nulle. **Alors Messieurs, continuez dans cette voie et bientôt nous n'aurons même plus un week- end sur deux de repos.**

Quand au passage au temps réel de travail, voilà plusieurs années que nous vous avons démontrés, lors des réunions de la "*commission spéciale temps réel*", que le temps réel n'est pas du tout intéressant pour l'agent. Nous avons toujours dit haut et fort que nous serions les premiers à signer un accord sur le temps réel si **VOUS nous démontreriez** que l'agent serait gagnant au changement de pointage. Cela fait plus de 10 ans que nous attendons que vous vous mettiez à travailler sur le sujet. Nous attendrons encore, ne vous inquiétez pas.

Bref, Messieurs les élus de Force ouvrière, mettez vous au travail. Vous vouliez des élus, vous les avez.

Alors, attaquez vous aux vrais problèmes rencontrés par tous le personnel de TaM plutôt que d'écouter vos "*nouveaux élus issu d'un ex syndicat*" qui distillent un discours de haine et d'agressivité. N'oubliez pas qu'ils ont réussi en 2 ans à rendre inexistant la CFTC et l'UNSA.

Par contre, il serait bon pour tout le monde, que les salariés de TaM arrivent (nous, nous n'y arrivons pas...) à faire comprendre à FO que le syndicalisme c'est la défense des salariés, pas l'attaque permanente et stérile de la CGT.



Lundi 30 juin 2014, la Direction nous a remis les grilles de roulement hiver 2014/ 2015. Au premier coup d'œil et en quelques secondes, nos élus ont relevé les premières anomalies sur les grilles des auxiliaires. Ceux- ci vont travailler 1 dimanche sur 3 et certains ont des grilles avec une alternance des samedis de repos et de travail alors que d'autres ne l'ont pas. Nous avons déjà écrit au Directeur Général pour l'informer que nous pensons qu'un effort supplémentaire peut être fait par l'entreprise pour améliorer un peu plus la prévisibilité des week- end de ces agents auxiliaires.

**Les conditions de travail des auxiliaires est depuis toujours l'une des priorités de la CGT et**

## **le restera**



Montpellier, le 04 juillet 2014